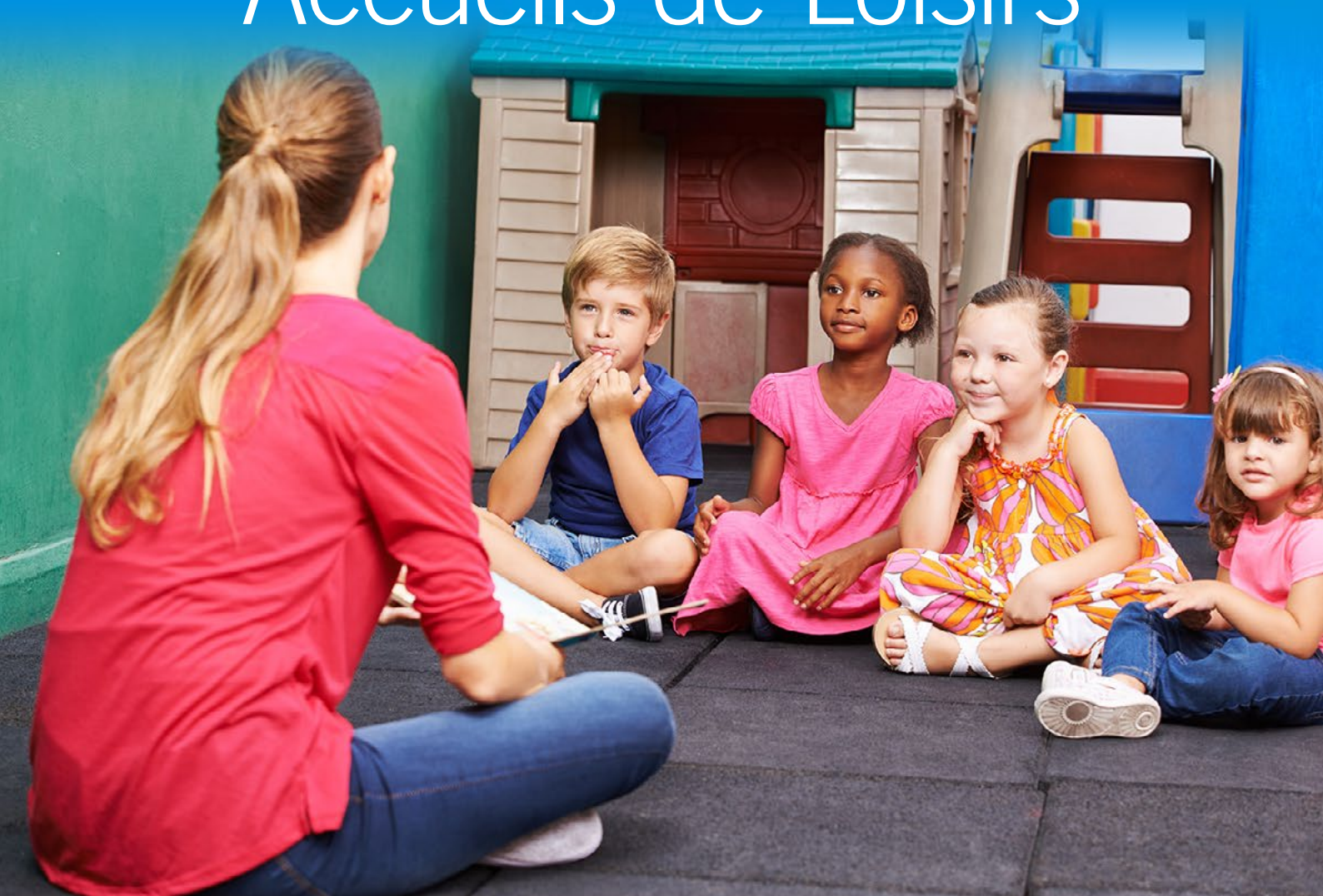




Projet Éducatif du CLAVIM

Accueils de Loisirs



CLAVIM

Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux



Le projet éducatif des accueils périscolaires et de loisirs du CLAVIM

Les équipes des accueils de loisirs, s'inscrivent dans cette volonté du CLAVIM et permettent à travers de nombreuses actions de développer ces trois objectifs. Leur présence quotidienne permet en effet de repérer et orienter les familles qui peuvent se trouver démunies face à certaines situations. Le lien avec l'**Espace Parent-Enfant** et l'**Aparté** est ici essentiel. Par ailleurs, le travail quotidien réalisé autour de la littérature de jeunesse grâce aux BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation) ou aux différents ateliers d'expression développe le langage, le savoir-faire. Enfin, les projets d'animation et autres événements facilitent la prise en compte de chacun dans un esprit de lien social fondamental pour favoriser la tolérance, la fraternité, le respect, la solidarité dans l'objectif de partager le **vivre ensemble**.

Une institution

Le **CLAVIM**, association créée en 1982, est un **tiers lieu éducatif** dont le but est de proposer des opportunités diverses d'expériences, de relations et de progrès.

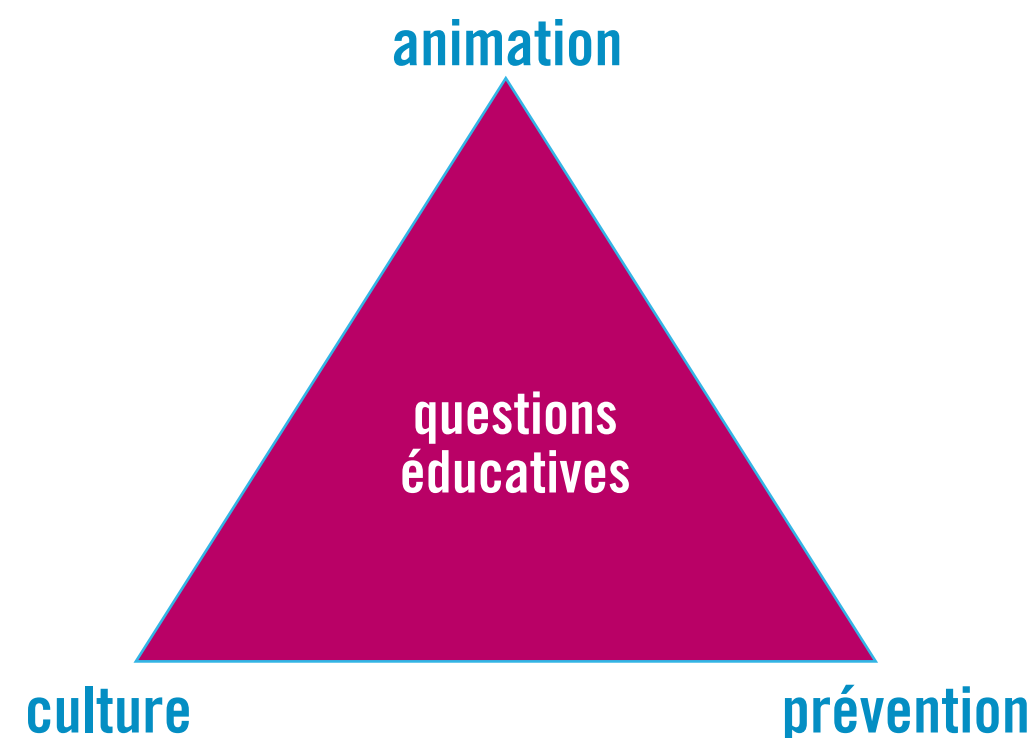
- Des lieux d'écoute et de dialogue qui considèrent la personne dans sa globalité et sa singularité.
- Des espaces de règles, d'émancipation et d'expérience qui génèrent du jeu et de l'espace pour l'enfant entre l'école et la famille.
- Un milieu éducatif tiers, laïc et généraliste.
- Une continuité éducative au fil des années.
- Un village éducatif ambitieux et cohérent.



Un projet

L'accompagnement sur mesure d'individus considérés comme sujets, acteurs et auteurs est au cœur du projet éducatif qui ambitionne le développement de la personne et la construction de son « estime de soi » à travers un accompagnement structurant, bienveillant et exigeant.

- Une **posture protectrice**, accueillante et contenant.
- Une **posture d'accompagnement** structurante, autorisante et exigeante.
- Une **posture de valorisation** authentique, sincère et humble.



Les grands objectifs

Les 4 premiers objectifs sont les piliers incontournables du projet éducatif. Chacun d'eux est attaché à un ou plusieurs objectifs éducatifs complémentaires. 2 objectifs d'ouverture complètent les grands objectifs.

Le cadre de vie

1 Proposer aux enfants un cadre de vie (espace, temps, règles) qui assure leur sécurité, leur confort et leur bien-être.

Le respect du rythme

5 Proposer une organisation du temps et de l'espace qui permette de répondre aux besoins particuliers de chaque enfant, à travers la mise en place d'espaces de détente, de jeux libres ou d'ateliers encadrés par un animateur. Respecter ainsi le rythme de chacun et permettre à l'enfant de profiter d'un temps qui lui correspond.

Le dépaysement

6 Permettre un dépaysement, c'est-à-dire : changer le quotidien, sans perte de repères, dans une ambiance de plaisir, de jeu et de joie. Mettre en avant le merveilleux, l'imaginaire et la fantaisie.

La vie collective

2 Faire vivre aux enfants une vie collective riche et structurante qui permette à chacun de progresser sensiblement dans l'acquisition et la maîtrise de valeurs citoyennes :

- Savoir vivre avec les autres avec bienveillance
- Savoir communiquer avec les autres
- Respecter l'autre
- Accepter positivement les différences et tolérer
- Partager et vivre ensemble
- S'entraider et faire ensemble
- Être solidaire et faire pour
- Être altruiste
- Être utile aux autres

La socialisation

7 Favoriser la socialisation de l'enfant, c'est-à-dire : lui apprendre à évoluer dans un cadre défini. Le respecter et lui apprendre à respecter les autres. Lui permettre de se valoriser dans le groupe en se sentant utile aux autres.

L'estime de soi

3 Faciliter chez l'enfant la construction progressive de son estime de soi (image positive, confiance en soi).

A : Permettre à l'enfant de progresser dans ses compétences de « prise en charge » individuelle et collective et l'initier à la prise de responsabilités adaptées à son potentiel (âge, capacités...)

B : Faire expérimenter à l'enfant des situations et des actions originales porteuses de progrès, et des expériences dans lesquelles il soit un acteur « au service des autres »

C : Faire de chacun des adultes, un porteur et un distributeur de la valorisation de chaque enfant.

Le progrès

4 Permettre la découverte et le développement de ses capacités physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination.

Le langage et la parole

9 Contribuer au développement du langage chez les plus jeunes à travers des ateliers dédiés, des temps de découverte du livre ou des moments d'expression de la parole chez les plus grands. Apprendre à utiliser les mots pour exprimer ses émotions, ses besoins et résoudre les conflits sans recourir à la violence. Développer l'esprit critique chez les plus grands.

L'autonomie

8 Favoriser l'acquisition progressive de son « autonomie » et développer sa capacité de prise en charge, en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun. Cela nécessite de la part de l'adulte une présence et un accompagnement constants qui seuls lui permettront de garantir le résultat positif de la démarche. Instaurer le libre choix.

L'expression

10 Favoriser son expression et sa « parole », tenter de la prendre en compte en développant sa compréhension progressive de l'équilibre entre libertés et contraintes, droits et devoirs. Développer son aptitude aux choix.

Ouverture au monde

11 Favoriser l'ouverture de l'enfant au monde qui l'entoure, aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consommatrice.

Respect de la nature

12 Faciliter l'enrichissement de sa vision et de sa compréhension de son environnement : milieu naturel et humain. Le sensibiliser à son respect et à sa protection.

Ouverture



La législation



Les accueils collectifs de mineurs

Les accueils de loisirs sont régis par le Code de l'Action Sociale et des Familles dans sa partie réglementaire. Le projet éducatif y est en particulier défini par les articles L.227-4, R.227-23, R.227-25, R.227-26. Tous les accueils périscolaires et extrascolaires font l'objet d'une déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Hauts-de-Seine. Cette déclaration est accompagnée du projet éducatif.

Informations autour du projet éducatif

Il est disponible sur le site internet du CLAVIM. Il est accessible aux familles dans chaque structure. Chaque animateur doit en prendre connaissance lors de son entrée en fonction et lors de la réunion d'équipe de rentrée. Le projet éducatif est un document cadre pour les équipes qui doivent élaborer un projet pédagogique en cohérence avec celui-ci en fonction du contexte particulier de chaque accueil de loisirs.

L'accompagnement des équipes

Les directeurs, outre le projet éducatif, reçoivent à chaque rentrée un dossier directeur regroupant tous les documents utiles à leurs missions, en particulier le détail de moyens matériels et financiers mis à leur disposition. Un responsable de secteur est en liaison permanente avec eux pour leur remettre leurs régies et gérer avec eux les commandes de matériels, cars, sorties, etc... Deux fois par an, une évaluation des objectifs est réalisée avec chaque directeur et en réunion d'équipe de directeurs. Des réunions bimensuelles entre les directeurs et le responsable de secteur permettent d'assurer le suivi des actions et de faire circuler l'information nécessaire.



Protocole d'accueil

Dans chacun des établissements, l'accueil et l'inclusion d'un enfant en situation de handicap est possible. Des procédures d'information et de concertation avec l'école et la famille sont mises en œuvre : présence des directeurs et du coordinateur lors de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ou de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Le cas échéant, sur demande de la famille et après rencontre avec elle, un protocole d'accueil est conclu entre les parents et le CLAVIM, pour un accueil adapté à des enfants en situation de handicap. Le partenariat avec les familles est essentiel pour permettre le meilleur accueil possible au sein des structures par l'équipe pédagogique. Le CLAVIM veille à renforcer les connaissances des animateurs sur la question du handicap.

Une professionnelle est missionnée pour faciliter l'accueil et l'inclusion de ces enfants au sein des accueils de loisirs. Pour cela, elle rencontre les familles, observe les enfants en situation, participe aux réunions d'équipes afin d'accompagner au mieux les animateurs dans la prise en compte des besoins spécifiques de chaque enfant. Elle participe par ailleurs à des formations organisées par nos partenaires afin de renforcer ses propres compétences.

Base du projet pédagogique

Les objectifs éducatifs ainsi que les orientations propres aux accueils maternels et élémentaires reposent sur une analyse des besoins physiologiques et psychologiques des mineurs accueillis. La simple lecture de ces objectifs et orientations nous semble parfaitement révélatrice des besoins des enfants qui nous apparaissent comme prioritaires à satisfaire dans le cadre d'une mission de loisirs éducatifs telle que la notre.

Le secteur Enfance

Directrice Enfance

Jessica MORENO-RENTIER

Assistants administratifs Enfance

Soraya N'HAILI, Adrienne TAMBURLINI-LEROY

Chargées de mission secteur maternel

Suzanne LEFEVRE, Delphine GUÉNOT,
Mélanie ZERMAN

Responsable du secteur élémentaire

Françoise SIMANA

Responsable des actions éducatives

Kamel SEFIANE

L'accueil de loisirs et les familles

L'accueil de l'enfant commence par celui des parents.



La famille est un élément clé de l'accueil de loisirs. Tout comme l'enfant, elle doit être au cœur du projet du centre. Elle doit donc être prise en compte à travers tous ses besoins :

- être rassurée
- être informée
- être invitée ou associée

**Les familles
sont accueillies pour :**



Les partenaires éducatifs sont des éléments majeurs pour l'équipe de l'accueil de loisirs. Les enseignants et les ATSEMS ont une vision précise de chaque enfant. Cette vision doit être entendue et prise en compte par l'équipe pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Ce partenariat permet :

- De s'informer
- De faire le lien avec les familles
- De coopérer et s'associer dans des projets communs

être rassurées

1 Les familles sont accueillies par des animateurs qui se font connaître afin que les parents aient des repères et une image la plus fidèle possible de l'accueil de loisirs. L'accueil ménage à l'enfant une transition sans heurts, sans stress, dans un confort affectif et relationnel. Les temps d'accueil permettent aux familles de transmettre et recevoir des informations utiles telles que la santé ou le comportement de l'enfant pendant la journée, afin que le parent se sente partie prenante et pour que l'enfant sente l'accord, le liant, la cohérence entre la famille et le centre.

être informées

2 Les familles doivent être tenues informées : des informations administratives ou organisationnelles : inscriptions, brochures, ouverture des centres aux diverses périodes...

Des informations pédagogiques sur la vie du centre : projet pédagogique, affiches, plannings d'activités, de sorties.

Des réunions d'informations annuelles pour présenter l'équipe, le projet d'animation, le CLAVIM et répondre aux questions...

s'informer

1 Quand les animateurs récupèrent les enfants auprès des enseignants, ceux-ci ont de nombreuses informations à transmettre. Cet échange est essentiel pour parfois mieux comprendre les comportements de tel ou tel enfant et ainsi adapter au mieux son accompagnement..

faire le lien avec les familles

2 Certains parents ne voient que rarement les enseignants. Ainsi, l'animateur se fait le relais de certaines informations entre l'école et la famille. Cela permet de créer du liant d'informer la famille ou les enseignants sur des points d'attention à avoir et ainsi mieux servir l'intérêt de l'enfant..

être invitées ou associées

3 Les familles doivent pouvoir vivre et partager les joies de leur enfant. Pour cela, l'équipe crée des occasions de rencontres conviviales et festives. (expositions, spectacles, portes ouvertes, ateliers parents-enfants) soit dans le centre, soit à l'extérieur (participations à des manifestations à l'échelle du quartier ou de la Ville).



coopérer et s'associer

3 Qu'ils soient à l'école ou au centre, l'enfant reste le même. Il est donc important qu'il ressente une cohérence entre les adultes qui l'entourent. Ainsi, le développement d'un partenariat riche avec la communauté éducative permet de faciliter la communication et l'adaptation à chacun. Bien au-delà du partage des locaux, il est souvent question de projets communs, de temps de concertation ou de réunions éducatives qui permettent à chacun d'avancer sur le chemin de l'intérêt de l'enfant, pris en compte dans sa singularité..

Les missions de l'animateur

L'éducation

1 Participer à l'élaboration d'un projet pédagogique. Avoir en permanence le souci du bien-être, de la sécurité et du progrès de l'enfant. Par sa présence et son comportement, assurer la sécurité affective, l'épanouissement des enfants et la construction de son « estime de soi ». Assurer une autorité bienveillante, protectrice et structurante auprès de tous les enfants. Avoir le souci constant de développer les capacités potentielles des enfants (physiques, intellectuelles, morales) : expression, création, prise en charge, responsabilité, respect de l'autre, solidarité...

Communication-Relation

2 S'exprimer de façon correcte, claire et compréhensible pour tous (enfants, parents...) Savoir écouter l'enfant, le mettre en confiance, être disponible. Mettre en place des relations individuelles et collectives saines, bienveillantes, authentiques et respectueuses de chacun. Savoir répondre aux attentes de contact, de dialogue et d'affection des enfants, de façon mesurée et juste. Susciter et favoriser le dialogue au sein de l'équipe d'animation, par une capacité à exprimer des avis et remarques tant positives que négatives, dans le seul souci de faire progresser le « système ».

Organisation

3 Mettre en place un cadre de vie riche, structurant et épanouissant : organiser le temps, l'espace, les activités... Gérer la vie quotidienne et matérielle, en répondant au mieux aux besoins des enfants. Organiser la sécurité des enfants, sur le plan matériel et psychologique, en posant un cadre et des règles dont il garantira le respect par tous.

Animation

4 Mettre en place des activités variées, intéressantes, répondant aux besoins et envies des enfants, et/ou leur apportant un plus en termes de découverte, d'éveil, de plaisir ou de progrès. Savoir doser, alterner les types d'activités, en les adaptant à l'âge et à la capacité des enfants : activités d'expression *activités de création, manuelles ou autres *activités de découverte (ballades, visites, camping...) *individuelles, collectives *intellectuelles, sportives *intérieures, extérieures... Savoir gérer le rythme de la journée (temps forts-temps faibles; temps « libres »- temps organisés) Savoir mener les activités, de manière à aboutir à un objectif préalablement fixé (même modeste) Savoir organiser et animer des animations ludiques collectives (grands jeux, veillées après goûter) Savoir mettre, aussi souvent que possible, l'enfant en situation de sujet, acteur et auteur (autour de projets, en animation...)

L'évaluation

Dans un souci de remise en question permanent, chaque animateur est accompagné par son directeur. Au-delà de l'accompagnement et des retours quotidiens réalisés, deux évaluations annuelles sont réalisées pour notifier de manière formelle les points positifs et les pistes de progression de chacun.



Le rôle de l'animateur

L'animateur dispose de :

- sa **réflexion**, de son analyse et de sa **volonté de progresser**.
- Il dispose aussi **des autres animateurs** de l'équipe qui, par l'échange et la critique constructive, permettent l'**auto-formation**.
- Il dispose du **directeur** du centre qui, par son rôle formateur, peut et doit être sollicité.
- Il bénéficie des interventions des **permanents du CLAVIM**, des **formations** et des moyens qu'ils mettent en place.

pour mettre l'accent sur
la qualité de la relation à l'enfant

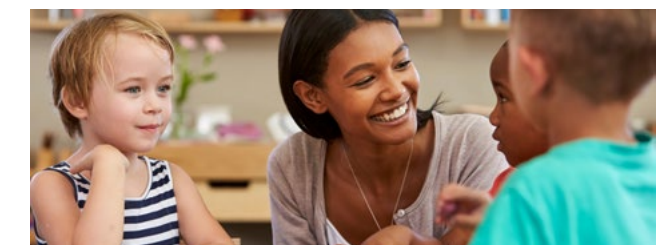
La qualité de la relation à l'enfant, qui doit être :

- **Chaleureuse** : qui apporte de l'affection, de la sécurité, qui rassure et donne confiance. L'adulte doit montrer aux enfants son envie de partager avec eux.
- **Bienveillante** : qui veille sur, qui se soucie de, qui voit le bon, le positif chez l'enfant et cherche à le valoriser, à accompagner son développement et à le faire progresser.
- **Structurante** : qui donne des points de repères clairs, adaptés et compréhensibles. L'animateur doit poser un cadre et l'expliquer. Il doit réagir et intervenir face aux comportements de l'enfant en approuvant ou en désapprouvant.

et pour
être le garant

L'animateur est garant, par la valeur d'exemple de son comportement, par sa capacité d'intervention et par la qualité de sa présence :

- **du bien-être de chaque enfant**
- **de sa progression et de son épanouissement**
- **de l'harmonie des relations entre enfants**
- **du respect de chacun et des règles de vie.**



Pour accomplir ses missions,
il peut endosser 3 postures éducatives :

1. une **posture protectrice**, accueillante et contenant.
2. une **posture d'accompagnement** structurante, autorisante et exigeante.
3. une **posture de valorisation** authentique, sincère et humble.



Quelques focus

La philosophie Pikler

En partenariat avec l'association Pikler Lóczy

Découvrir l'intérêt pour le tout petit du mouvement libre et de l'activité autonome, amène à considérer l'enfant comme une personne, dès le plus jeune âge, capable d'initiative, compétente, et capable de prendre une part active à son propre développement.

Ce nouveau regard fait évoluer chaque adulte accueillant dans ses pratiques, dans sa façon d'être, de faire avec l'enfant et dans sa façon de lui parler : il apprend à lui faire confiance et à lui laisser le temps d'agir et de réagir.

De plus, l'observation du jeune enfant et de ses interactions avec le professionnel ou avec les autres enfants s'impose de plus en plus comme un outil indispensable de connaissance et de compréhension du comportement de chaque enfant.

L'observation partagée en équipe et avec les parents permet un réel travail en commun centré sur l'enfant. Ce travail garantit un ajustement constant des propositions faites aux enfants et une cohérence dans les pratiques pour répondre au mieux aux besoins particuliers de chaque enfant.

Les enfants conférenciers

Le dispositif des enfants conférenciers permet de développer les connaissances de l'enfant sur des lieux emblématiques du patrimoine culturel français.

Le principe est simple, un groupe d'enfants se rend au musée en vue de préparer la prochaine visite. Là-bas, un parcours est défini autour de 5 à 6 œuvres. Les apprentis conférenciers apprennent à les connaître et se préparent à les présenter à un public d'enfants lors de la visite suivante. Ainsi, lors de cette deuxième visite, les enfants prennent la place de conférenciers et font découvrir à leurs pairs, avec leurs mots et leurs propres outils de médiation, les différentes œuvres étudiées.

A travers ce projet, chaque participant va développer des capacités d'écoute et d'expression. Il va apprendre à s'exprimer devant un groupe. La valorisation qui en résulte contribue sans aucun doute au renforcement de l'estime de soi de chaque enfant, en utilisant un levier culturel lui permettant de découvrir des lieux incontournables de notre patrimoine.

Les projets nature

Un jardinet ou quelques mètres carrés de terre suffisent à planter le décor pour nos enfants. Ceux-ci sont particulièrement enthousiastes et attentifs à la découverte de leur environnement et soucieux de participer à sa préservation. De nombreux projets fleurissent aux quatre coins de la Ville. Les animateurs développent leurs connaissances à travers des formations qui sont autant d'occasions pour les enfants d'en apprendre plus sur le monde qui les entoure. Les équipes sont prêtes à répondre à des questionnements de plus en plus nombreux et précis de la part des enfants qu'ils accompagnent au quotidien.

Ainsi, on ratisse, on bêche, on défriche, on sème, on arrose et on cueille un peu partout sur la Ville. Ces projets permettent aux enfants d'appréhender le monde qui les entoure avec la conscience de leur utilité. Ces actions témoignent de la volonté du CLAVIM d'inscrire les préoccupations écologiques au cœur de son projet en associant les enfants car il sait que l'éducation est le meilleur moyen de planter les graines d'une vie plus respectueuse de la Nature chez les citoyens de demain.

La philanthropie

En partenariat avec l'école de la philanthropie

L'École de la philanthropie est une association loi 1901, partenaire du monde de l'éducation depuis 2011. Elle propose un programme pédagogique pour sensibiliser les enfants de 8 à 11 ans à l'intérêt général et les inciter à mener des actions solidaires. Elle promeut une vision large de la philanthropie et privilégie chez les enfants le don de temps, de compétences...

Vouloir s'engager : oui, mais comment ? Alors que la société demande chaque jour aux nouvelles générations de s'ouvrir au monde et de le comprendre, l'apprentissage de la philanthropie est un levier de développement personnel et collectif.

Les accueils de loisirs élémentaires du CLAVIM et l'École de la philanthropie s'associent et proposent un dispositif pédagogique visant à développer le potentiel d'empathie et l'altruisme actif des enfants, à les sensibiliser aux grandes causes sociétales, à développer leur esprit critique, à les accompagner dans la réalisation d'actions solidaires. À l'école ou hors milieu scolaire, L'École de la philanthropie amène ces philanthropes en herbe à réfléchir par eux-mêmes, à ouvrir leur regard sur l'autre et à devenir des citoyens engagés.

Parce que la philanthropie n'est pas simplement l'affaire des plus aisés ou des plus âgés, L'École de la philanthropie vient en appui des acteurs du CLAVIM pour inciter les enfants à s'intéresser à l'intérêt général et à agir pour leur environnement, qu'il soit de proximité ou éloigné.



Des événements phares

Les accueils de loisirs œuvrent au quotidien pour développer le vivre ensemble et contribuer à faire grandir les enfants à travers des projets porteurs de sens.

Dans cette même perspective, le CLAVIM s'implique régulièrement sur la mise en œuvre d'actions sur l'espace public afin de rassembler, familles, enfants et professionnels autour de moments festifs et conviviaux. Dans ce cadre-là, le Secteur Enfance programme des Rues aux Enfants, des Bals des Mioches, un tournoi sportif, des animations à destinations des enfants de moins de quatre ans. Ces actions contribuent à créer des dynamiques au sein des quartiers et permet aux professionnels d'observer et d'écouter les familles afin de mieux analyser leurs besoins et ainsi répondre au plus près de leurs préoccupations.

